

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :

En exercice	27
Présents	22
Votants	27
Quorum	14

L'an deux mille vingt quatre

Le : 25 juillet

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juillet 2024

PRESENTS Christian SOULIER, Annie OSTARD, Maryse RODRIGUEZ, Jean-Paul FERRE, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Alain MAISSE, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Cyril RONZE, Sébastien OLIVIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON, Charlélie ARNAUD, Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Gérard DI FRUSCIA, Pierre MARCOUX, Françoise BUSALLI, Cyrille GENEVRIER, Marie-Laure JACQUEMOND.

POUVOIRS : Gérard DI FRUSCIA à Christian SOULIER, Pierre MARCOUX à Annie OSTARD, Françoise BUSALLI à Véronique GENEVRIER, Cyrille GENEVRIER à Sébastien OLIVIER, Marie-Laure JACQUEMOND à Michel VALERY.

SECRETAIRE : Yvette VERNIERE.

Délibération n°2024\_07\_08

**OBJET : LFA – RAPPORT ANNUEL DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2023.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération n°2024\_06\_04 du conseil communautaire de Loire Forez agglomération en date du 25 juin 2024 approuvant le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés

Vu le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés établi par Loire Forez agglomération et sa présentation en séance par monsieur le maire,

Considérant que ce document rend compte des actions réalisées au cours de l'année 2023 par le service public de prévention et de gestion des déchets de Loire Forez agglomération

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 27 juillet 2024  
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,  
Yvette VERNIERE



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :